

Mars 2016



CHAMBRE TUNISO-NEERLANDAISE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
الحجرة التونسية الهولندية للصناعة والتجارة
TUNESISCH-NEDERLANDSE KAMER
VAN KOOPHANDEL EN INDUSTRIE

CTNCi

EDITION SPECIALE

Déjeuner Débat
25 février 2016

**PRÉSIDIÉ PAR MR. RADHI MEDDEB,
PDG COMETE ENGINEERING,
MEMBRE DU COMITÉ DIRECTEUR DE NOTRE CHAMBRE**

NEWSBRIEF CTNCI

Relance des Hydrocarbures en Tunisie : Réalités et Défis

Sommaire

Relance des Hydrocarbures en Tunisie : Réalités et Défis

Présidé par Mr. Radhi Meddeb,
PDG COMETE Engineering
Membre Comité Directeur de notre
Chambre
25/02/2016

Programme

- M. Mark Liebster Président de la CTNCI Allocution de bienvenue (Annexe 1)
- SE M. Hans van Vloten Dissevelt, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis (Annexe 2)
- Mme Michaela Dodini, Chef de la Section Commerciale, représentant SE Mme Laura Baeza, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'UE (annexe 3)
- Mr Radhi Meddeb, PDG COMETE Engineering et Membre Comité Directeur de notre Chambre:
« Relance des Hydrocarbures en Tunisie : Réalités et Défis (Annexe 4)
- Interventions des participants : Q/R

Impératif de redynamiser le secteur des hydrocarbures

Le secteur des hydrocarbures est le thème judicieusement choisi par la Chambre tuniso-néerlandaise de commerce, qui a ainsi permis de dégager des réflexions de haut niveau au cours du déjeuner- débat organisé le 25 février 2016. D'éminents experts familiers du secteur de différentes disciplines ont été conviés à cette rencontre rehaussée par la présence de quatre ministres qui avaient eu en charge à différentes périodes le portefeuille de l'énergie ou des finances. Il s'agit de Messieurs Slim Besbes, Abdelaziz Rassaa, Lamine Chakhari et Moncef Ben Abdallah.

Le débat, franc et interactif, a porté sur les difficultés conjoncturelles qui viennent s'ajouter aux dysfonctionnements d'ordre structurel accumulés au fil des années. Le diagnostic est clair : le secteur passe par une période cruciale et les défis d'ordre économique et social sont énormes ce qui nécessite impérativement des décisions d'ordre politique.

C'est ainsi qu'ont été soulevées des questions névralgiques telles que le rôle prépondérant de l'ETAT par le biais notamment de l'ETAP et la STEG, ou l'hésitation à trancher concernant le gaz de schiste ou l'octroi des agréments et permis de prospection aux Opérateurs locaux ou étrangers et tant d'autres questions en suspens alors qu'en agissant dans le sens de redynamiser le secteur, on agit inéluctablement dans le sens de redynamiser tant d'autres secteurs et insuffler une bouffée d'oxygène à l'ensemble de l'économie nationale.

Dans cet ordre d'idées, tout en admettant que les "ressources naturelles sont la propriété du peuple tunisien" comme le stipule l'article 13 de la CONSTITUTION, ceux qui ont soulevé cette question délicate à vrai-dire – formulèrent l'espoir de ne pas voir cet article source de blocage systématique paralysant toute initiative locale ou en partenariat avec des firmes étrangères.

Une autre question, non moins délicate, avait été sereinement abordée, à savoir le gaz de schiste, sujet presque tabou, depuis qu'une campagne hostile à l'attrait qu'offrent désormais

les gisements de ce gaz dit polluant, avait fini par une polémique inédite qui ne cesse d'interpeller l'opinion publique.

La Tunisie a pourtant à affronter l'impératif de satisfaire ses besoins vitaux en hydrocarbures, notamment le gaz, sachant que la facture de ses importations en la matière, en provenance de l'Algérie a été 1 milliard de dollars pour la seule année 2013.

La Tunisie reçoit 5.25% du gaz transitant sur son sol comme "droit de passage" du gazoduc Algérie-Italie.

D'autres questions ayant trait au volet partenariat avec l'étranger, ont été soulevées dans une optique prospective où devraient converger les potentialités de la Tunisie en ressources naturelles et humaines avec l'apport de ses partenaires étrangers, loin des préjugés idéologiques et pesanteurs administratives. L'animation du débat a été confiée à M.Radhi Meddeb, polytechnicien de formation et figure notoire de la société civile.

Autres personnalités, non moins connues ont contribué à mieux cerner les problématiques et scruter les perspectives, dont M. Mohamed Akrouf, PDG de l'ETAP et représentant du ministère de l'énergie.

M. Mark Liebster Président de la CTNCI dans son allocution d'ouverture et de bienvenue, exprima éloquentement la satisfaction de la Chambre Tuniso Néerlandaise pour le Commerce et l'Industrie du haut niveau qui distingue désormais ce genre de débats organisés régulièrement par la C.T.N.C.I. M.Mongi Goaid, a son accoutumée, affable, communicatif et attentif à tout ce qui pourrait enrichir ce déjeuner- débat, s'est encore une fois distingué par son savoir-faire.

Dans cette édition de notre newsbrief, nous livrons à nos lecteurs une synthèse récapitulative du débat ainsi que quatre interviews recueillies auprès de Messieurs Radhi Meddeb, Slim Besbes, Abdelaziz Rassaa et Badii Ben Mabrouk, également Membre du Comité Directeur de notre Chambre.

édito

Relance des Hydrocarbures en Tunisie : Réalités et Défis

Déjeuner-débat Présidé par Mr. Radhi Meddeb, PDG COMETE Engineering, Membre du Comité Directeur de notre Chambre, en présence notamment de SE Mr Hans van Vloten Dissevelt, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis, Mme Michaela Dodini, Chef de la Section Commerciale, représentant SE Mme Laura Baeza, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'UE.

Parrainé par les Sociétés VTL et ATALANTA, MM Habib Miled et Ali Ben Braiek (auxquels nous réitérons nos meilleurs remerciements)



De Gauche à droite: MM M. Liebster, R. Meddeb, M. Akrouf, H. van Volten Dissevelt, Mme M. Dodini et Mr M. Goaid

Large auditoire concerné et très réactif

Une large audience de participants : membres de notre Chambre de nationalités diverses (tunisienne, néerlandaise, canadienne, française, anglaise, italienne, autrichienne...), invités, notamment, premiers responsables d'entreprises résidentes et multinationales off shore...

Débats et discours très fructueux, et réponses obtenues à plusieurs interrogations.

Représentants de la Presse et de Périodiques de notoriétés nationale et internationale... ont participé à cet excellent échange



Salle bien remplie,



nombreux convives



Discussions précédant démarrage réunion, SE Mr H. van Vloten Dissevelt échangeant en particulier avec Mr M. Liebster et M. Ben Abdallah

Discussions en groupe...



Vers la Salle «Kairouan»
Visiblement, discussions déjà entamées...

Allocution de **M. Mark Liebster** Président de la CTNCI

Souhaite la bienvenue à notre important Auditoire, à Mr le PDG de l'ETAP, SE Mr Hans van Vloten Dissevelt, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis, de Mme Michaela Dodini, Chef de la Section Commerciale, représentant SE Mme Laura Baeza, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'UE, Et bien entendu à MM Habib Miled

et Ali Ben Braiek Sociétés respectivement VTL et ATALANTA sponsors de notre événement, (auxquels nos réadressons les meilleurs remerciements de notre Comité Directeur)
(Intervention reprise en annexe 1)



Intervention de **SE Hans van Vloten Dissevelt** Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis



Ravi d'être parmi nous ; d'entrée de jeu, a félicité notre Chambre pour la bonne organisation de cette rencontre Il a insisté sur l'importance du thème qui est un thème d'actualité à savoir l'énergie Comme il a ajouté qu'il est évident et légitime pour

les entreprises en Tunisie qu'elles réclament un bon climat d'affaires basée sur la transparence, la bonne gouvernance et sur une stratégie gouvernementale
(Intervention reprise en annexe 2)

Intervention de **Mme Michaela Dodini** Chef de la Section Commerciale UE

A félicité la Chambre pour son initiative d'organiser des débats de haut niveau sur des sujets de grande actualité. Elle a insisté que l'UE confirme son intérêt à poursuivre la coopération avec la Tunisie dans ce secteur stratégique qu'est l'énergie.

Enfin elle a souligné le soutien de l'UE à tous les efforts pour améliorer les opportunités et les conditions d'emploi dans les régions défavorisées de Tunisie
(Intervention reprise en annexe 3)



Intervention de **Mr Radhi Meddeb** PDG « Comet Engenning »



Dans une atmosphère très cordiale et détendue devant un important auditoire très attentif et à l'écoute de son intervention, Mr. Radhi Meddeb, a tenu à saluer cette initiative, puis à souligner l'importance de cette rencontre qui est une occasion d'échanger avec les pouvoirs publics pour mieux connaître les intentions, les orientations et s'enrichir mutuellement par ce débat

Puis il a insisté que nous

sommes dans une conjoncture Internationale défavorable au secteur d'hydrocarbures Et a évoqué :

Les équations difficiles pour le développement du Secteur,
Les futurs possibles,
L'évolution prospective du Bilan Gazier National,
Pistes pour le pétrole,
Pistes pour le Gaz Naturel,
et pistes pour le Mix Electrique.

(Intervention reprise en annexe 4)

Notre Chambre lui réitère toute sa reconnaissance pour son intervention, très instructive, riche en enseignement, appréciée par nos participants, qu'ils soient membres de notre Chambre, 1ers Responsables, et invités... a précisé l'importance du thème,
De nombreux et fructueux échanges ont eu lieu,
réponses, éclaircissements apportés à

plusieurs questionnements... échanges sur la situation présente prévalant dans notre pays, difficultés rencontrées, obstacles... Période riche en événements nouveaux, porteurs d'espoirs et garantissant une bien meilleure sécurité, avec plus grande responsabilisation et décentralisation de certaines décisions...

Poursuivant cet échange d'informations, Mr Mohamed Akrouf a fourni les réponses /éclaircissements réclamés enrichissant ainsi les débats : ce dialogue a permis à de nombreux hommes d'affaires membres de notre Chambre, de mieux saisir les facilités disponibles à ce sujet





La réunion touchant à sa fin, Mr le PDG de l'ETAP M. Akrouf reste très sollicité, se plie avec gentillesse et efficacité aux dernières questions.



Mrs C. Bongaerts Président d'Honneur CTNCI, S. Haouet Poursuite avec sourires, satisfaction et joies partagées de CETIBA



Mme M. Dodini et SE H. van Vloten Dissevelt en discussion sympathique à la fin de notre réunion



Remerciements de nos membres du Groupe Heineken, MM R. Ben Néji (Membre Comité Directeur de notre Chambre) et L. El Oudi S.G à MM M. Goaid et R. Meddeb

En clôture,

Cette rencontre a pu offrir à nos nombreux invités participants l'opportunité d'être éclairés quant aux perspectives existantes

- D'une part, éclairage apporté par Mr le PDG de l'ETAP, auquel nous nous faisons l'agréable devoir de lui réitérer nos meilleurs remerciements pour sa parfaite communication de sujets et de questions souvent délicates et parfois difficiles.
- D'autre part, discussions et interventions, avec suivi qui continueront à être assurées par notre Chambre.

Toute autre requête en la matière reste la bienvenue, notre Chambre y reste parfaitement disponible et prête aux suivis utiles et nécessaires MM R. Ben Néji, (Membre du Comité Directeur de notre Chambre) et L. El Oudi, SG; pour obtenir les réponses adéquates aux requêtes reçues.

Annexe 1

M. Mark Liebster

Président CTNCI



- Excellences, Mesdames et Messieurs,
 - Mr le Ministre de l'Energie et des Mines, Mr Mongi Marzouk,
 - Mr le Président COMETE Engineering, Mr Radhi Meddeb, ,
 Je tiens à vous remercier pour votre présence et votre précieux soutien aux travaux de notre Chambre
 -Excellence Mr Hans van Vloten Dissevelt, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis,
 Merci d'être parmi nous, connaissant vos responsabilités,
 -Mme Michaela Dodini, que nous avons le plaisir de retrouver,
 Chef de la Section Commerciale, représentant SE Mme Laura Baeza, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'UE.
 Et plusieurs Ministres que nous retrouvons aujourd'hui parmi nous avec plaisir
 Mme Aziza Htira, PDG du Cepex, Mr Khalil Laabidi, DG FIPA, avec lesquels venons récemment de signer deux « Conventions de Coopération »
 Mme Faiza Fekih, Directeur Général des Opérations de Change à la BCT

- MM les Présidents d'Honneur,
 - Chers Collègues membres du Comité Directeur,
 - MM les Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie Tunisiennes,
 - Messieurs les Représentants d'Administrations et de différentes Institutions ici présents,
 - Chers adhérents et Responsables d'entreprises,
 - Mesdames et Messieurs les Représentants de la Presse écrite et audiovisuelle,
 Ravi de vous compter aussi nombreux parmi nous,
 Mesdames, Messieurs,
 Chers Invités,

En mon nom personnel, et en celui des membres de notre Comité Directeur, Nous vous souhaitons la bienvenue, et remercions en particulier, Mr le Ministre Mr Marzouk, Mr Meddeb, et les membres de la Commission Ad hoc d'avoir préparé cette rencontre, Comme vous le savez, nos déjeuners se veulent interactifs, associant les opérateurs du pays, visant à créer des synergies entre les investisseurs tunisiens, néerlandais, européens, et autres afin de trouver de meilleures solutions.

Nous aurons ainsi l'opportunité aujourd'hui de répondre aux nombreuses questions de nos invités présents autour du thème : « Relance des Hydrocarbures en Tunisie : Réalités et Défis »

Je commencerai donc par vous présenter nos « Key speakers » :

Monsieur le Ministre de l'énergie et des mines Mongi Marzouk et notre modérateur Mr Radhi Meddeb, Mr Mongi Marzouk Est spécialiste en technologie d'information et de communication (TIC), titulaire d'un doctorat en RDH

(habilitation à diriger des recherches) en communication et informations. Directeur de recherches pendant 5 ans et Stratège en investissement de communication pendant 6 ans. M. Marzouk est auteur de recherches internationales dans les domaines des TIC et plusieurs rapports techniques. Il a été nommé Ministre des Technologies de la Communication dans le Gouvernement de Hamadi Jebali.

Mr Radhi Meddeb

A fondée, en 1987, son propre Bureau d'études, Comete Engineering qui exporte le savoir-faire tunisien en matière d'ingénierie et de conseil vers plus de trente pays du Maghreb et d'Afrique Sub saharienne

Radhi Meddeb est régulièrement sollicité en tant que Conseil stratégique et a été appelé à siéger au sein de différentes Institutions tunisiennes et internationales

Il a fondé en 2011 un 'think and act tank': Action et développement solidaire ; qui travaille à l'identification d'un nouveau modèle de développement en Tunisie, porté par les valeurs de la modernité, de la solidarité, de l'inclusion et de la performance.

Permettez-moi de conclure, et de remercier en particulier «les Stés VTL, et Atalanta » pour leurs parrainages de ce déjeuner.

Bien entendu, notre Chambre, reste à l'entière disposition des promoteurs désireux d'identifier et de réaliser des projets, pour les informer, les assister et éventuellement les orienter.

Je souhaite plein succès à nos échanges, à nos débats et enfin un grand merci aux organisateurs de cette manifestation, et à tous les invités en particulier nos amis de la presse écrite et audiovisuelle et membres de la Chambre.

Merci pour votre attention

Annexe 2

SE Hans van Vloten Dissevelt

Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis

Monsieur le Président Directeur Général de l'ETAP,

Monsieur le Président de la CTNCI

, Madame le chef de la section commerciale de la délégation de l'UE,

Mesdames et messieurs les représentants du gouvernement Tunisien

Mesdames et messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir et honneur d'être parmi vous, aujourd'hui, et de prendre part à cette nouvelle

édition des

fameux déjeuner -débats, toujours

pertinents et très bien organisé par la

Chambre Tuniso-Néerlandaise pour le

Commerce et l'Industrie et je voudrais

remercier une fois de plus notre cher

ami Mongi Goaid , le dynamique

Secrétaire

Général de la Chambre pour ses efforts.

Le débat d'aujourd'hui porte sur un

thème d'actualité et d'une grande

importance à savoir l'Énergie. Qu'elle

soit fossile,

nucléaires ou renouvelables, l'énergie

ne laisse personne indifférent et suscite toujours un vif débat.

En effet, les Pays qui ne disposent pas de grandes ressources énergétiques ont

tendance souvent à expliquer leurs

difficultés ou leurs problèmes

économiques par ce manque de

ressource. Mais de l'autre côté, en même

temps aussi les

pays qui ont la chance de disposer de

grandes ressources telles que le pétrole

ou le gaz, se plaignent quant à eux de

la «malédiction du pétrole» souvent

synonyme de dysfonctionnement

économique à cause d'une focalisation

exclusive sur ce pétrole et une

négligence des autres secteurs. Ainsi une fluctuation relativement petite des prix du pétrole pourrait avoir des conséquences désastreuses comme c'est le cas actuel, par exemple au Venezuela.

Comme vous le savez, mon propre pays, les Pays-Bas a connu lui-même pendant les années soixante-dix des effets économiques très négatifs de la découverte d'un large gisement de gaz naturel à un tel point qu'elle a donné par la suite naissance à une expression bien connue par les économistes : Le syndrome hollandais (dutch disease).

Pour trouver le bon remède pour sortir de ces perturbations économiques, il nous a fallu beaucoup d'effort, de temps et d'énergie (bien entendu au sens de la détermination) pour mettre en place les mécanismes nécessaires pour une gestion plus efficace des revenus issus des ressources naturelles comme l'ont déjà si bien réussi des pays comme le Canada, le Norvège ou l'Australie. En effet, ceci a marqué aussi le début de discussions sur les énergies alternatives et renouvelables, domaine dans lequel les Pays-Bas sont devenus un des leaders mondiaux.

Ces exemples démontrent en effet que le vrai problème qui entoure les ressources naturelles n'est pas d'en avoir ou pas, mais plutôt si un pays dispose du capital institutionnel nécessaire et du degré de démocratie qui lui permet de bien gérer l'abondance ou le manque de ses ressources naturelles.

Mesdames et messieurs,

La discussion sur l'énergie s'étend naturellement aussi bien dans notre



pays hôte la Tunisie. Malgré le fait que certaines personnes pensent encore que la Tunisie bien sûr dispose de grandes ressources énergétiques qui restent à découvrir, jusqu'à présent la Tunisie est en général considérée comme un pays avec des ressources limitées, contrairement à ses pays voisins l'Algérie et la Libye.

Beaucoup de Tunisiens se considèrent ainsi comme mal lotis et victime de la malchance. Mais en réalité, tout au contraire, je crois qu'on pourrait mieux le voir de l'autre côté et dire que cela a justement motivé les Tunisiens pour construire une économie dynamique, compétitive et diversifiée basée sur d'autres atouts et de réaliser des classements et des performances remarquables en comparaison avec des autres pays de la région. En même temps le pays était capable de jouer un rôle remarquable sur le plan politique comme premier et malheureusement jusqu'à maintenant, seul pays qui a fait une transition réussie vers une vraie et

durable démocratie.

Comme vous le savez, les Pays-Bas ont activement soutenu ce processus de transition et continue de le faire tant au niveau politique qu'économique aussi bien sur le plan public que privé. Dans ce dernier contexte, il faut mentionner surtout les plus que 85 entreprises hollandaises, actives en Tunisie qui fournissent d'emploi à plus que 12000 personnes.

Bien de noter dans le contexte de notre déjeuner débat sur l'énergie que nos entreprises incluent aussi sociétés comme (Royal Dutch Shell) qui a récemment acquis, comme vous le savez le plus grand fournisseur de gaz en Tunisie , British Gas et l'entreprise d'exploration Mazarine Energie qui est entrée l'année passée sur le marché énergétique tunisien avec un investissement de plus que 50 millions de dollars et qui est en train d'entamer actuellement de nouveaux projets en Tunisie. Pour faire la différence et jouer un rôle important dans l'économie Tunisienne, il est évident et légitime que ces entreprises, comme n'importe quel autre entreprise en Tunisie, réclament un bon climat d'affaires basée sur la transparence, la bonne gouvernance et sur une stratégie gouvernementale claire.

Malheureusement Monsieur le Ministre de l'énergie et des Mines ne pouvait pas être des nôtre aujourd'hui mais nous

sommes heureux de la présence de Monsieur Mohamed Akrouf , PDG de l'ETAP qui le représente et qui pourrait, j'espère, nous éclairer sur la situation actuelle du secteur de l'énergie en Tunisie et la vision du gouvernement sur le future du secteur.

Il serait aussi très intéressant s'il pourrait partager avec nous les axes des reformes prévus dans le contexte des discussions actuelles sur la mise à niveau du code des hydrocarbures tunisien avec l'objectif de rendre le secteur encore plus performant et plus attractifs aux nouveaux investissements nationaux et internationaux.

Mesdames et Messieurs,

Comme je l'ai dit au début, notre sujet aujourd'hui est un sujet de grande importance qui mérite un débat franc, ouvert et direct... disons.. un débat typiquement a la hollandaise ! Comme vous avez pu lire dans le programme, le débat sera introduit par une intervention de Monsieur Radhi Meddeb qui prendra la parole après les mots d'introduction de ma collègue de l'UE Mme Michaela Dodini, et je vous invite à prendre activement part à ce débat.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un très intéressant et agréable déjeuner - débat .

Annexe 3

Mme Michaela Dodini

Chef de la **Section commerciale** de
Délégation de l'UE



- Son Excellence, Monsieur le Ministre de l'Energie et des Mines,
- Son Excellence M l'Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas
- Monsieur le Président de l'ETAP
- M Liebster, M Meddeb, Si Mongi
- Chers collègues, chers invités,

Je félicite une fois de plus la Chambre tuniso-néerlandaise pour le commerce et l'industrie pour son initiative d'organiser des débats de haut niveau sur des sujets de grande actualité, et je suis honorée de pouvoir dire quelques mots en introduction.

En effet, à la Délégation de l'Union européenne nous suivons de près l'évolution des investissements directs étrangers dans le secteur de l'énergie, qui représentent plus de la moitié des flux d'investissements directs étrangers annuels en Tunisie. Nous avons ainsi des contacts réguliers avec les opérateurs européens du secteur, qui nous font part de leurs attentes mais aussi parfois de leurs appréhensions, notamment quant à la perception que l'environnement opérationnel et légal dans lequel ils évoluent nécessite des réformes et des mesures urgentes pour assurer un secteur performant, durable et conforme aux standards internationaux.

Dans ce contexte, Excellence Monsieur le Ministre, votre nomination à la tête d'un ministère entièrement dédié aux questions énergétiques et des ressources minières est certainement un événement positif, et je vous en félicite, car cela montre la volonté politique d'œuvrer pour une relance de ce secteur stratégique pour la Tunisie.

Afin de pouvoir investir davantage, il est clair que les opérateurs tant européens que domestiques, ont besoin d'évoluer dans un environnement prévisible et transparent: cela implique des stratégies publiques à long terme avec des objectifs clairs et des feuilles de route ; des mécanismes de prise de décision efficaces et rapides ; la pleine confiance quant au respect et la continuité des accords conclus ; un cadre légal et réglementaire clair et stable : en l'occurrence, il y a notamment lieu de clarifier davantage l'application des dispositions de la Constitution en matière de ressources naturelles, et leur impact sur le secteur, tout en restant attentifs aux considérations exprimées par la société civile. Les investisseurs dans le secteur de l'énergie ont aussi besoin d'un environnement sécuritaire adéquat, de mécanismes de dialogue entre toutes les parties prenantes pour prévenir des éventuels conflits sociaux, et d'un soutien résolu de l'état pour les résoudre lorsque ils éclatent ; et également d'un soutien en terme de communication vis-à-vis la société civile, afin d'éclairer l'opinion publique et défendre la réputation du secteur.

Monsieur le Ministre, chers invités. L'Union européenne

confirme son intérêt à poursuivre la coopération avec la Tunisie dans ce secteur stratégique qui est l'énergie. A l'échelle euro-méditerranéenne, la Plateforme sur le gaz lancée en novembre 2014 à l'occasion de la Conférence de haut niveau sur l'énergie offre une opportunité unique pour promouvoir le dialogue sur les questions liées au gaz entre tous les pays intéressés et les institutions régionales, et permettre l'identification de projets d'intérêt commun. La prochaine réunion de la Plateforme sur le gaz aura lieu les 7 et 8 mars prochains à Barcelone. L'Union européenne suit également avec intérêt le dossier de l'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie, à propos duquel des rencontres sont prévues la semaine prochaine à Bruxelles. Dans notre coopération technique et financière bilatérale avec la Tunisie en matière d'énergie et environnement, dont est responsable mon collègue Stefano Corrado présent aujourd'hui avec moi, nous portons actuellement un regard particulier à l'appui de la politique nationale de promotion de la maîtrise de l'énergie, et sa décentralisation progressive. Nous continuons par ailleurs à soutenir tous les efforts pour améliorer les opportunités et les conditions d'emploi dans les régions défavorisées de Tunisie, et promouvoir de bonnes relations entre les opérateurs économiques et les citoyens, y compris par une plus forte responsabilisation sociale et environnementale des entreprises. Je vous remercie de votre attention.

Annexe 4

Mr Radhi Meddeb

PDG COMETE Engineering

Le sujet qui a été retenu aujourd'hui pour le débat de la Chambre est le secteur des hydrocarbures : réalités, perspectives et modalités de relance éventuelle.

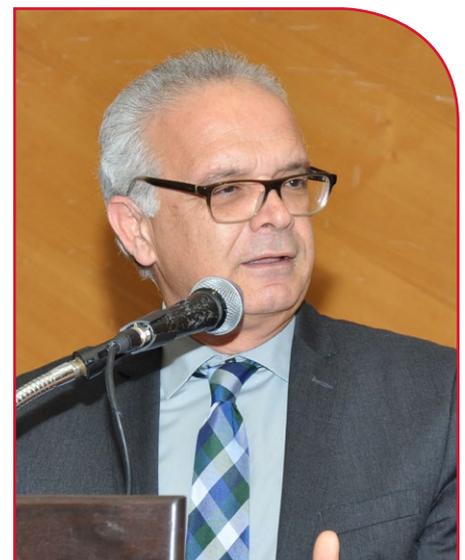
Je voudrais avant d'entamer ma présentation, remercier certains membres de la Chambre et acteurs du secteur qui ont bien voulu me fournir des données et échanger quelques réflexions à propos de ce que je vais dire aujourd'hui et je ne veux pas les citer sinon je risque d'en oublier.

Ils sont nombreux et certains sont présents dans cette salle je tiens à les remercier personnellement. Ils se reconnaîtront et Dieu reconnaîtrait les siens

-Pourquoi la Chambre saisit – elle ce sujet ?

-La Chambre se positionne systématiquement comme une force de proposition, elle prend en charge les sujets d'actualité et d'intérêt général et elle essaye de contribuer par le débat de ses membres à faire progresser la connaissance et le partage de la connaissance d'un secteur déterminé et de faire des propositions aux pouvoirs publics qui pourraient y trouver un intérêt éventuellement pour enrichir leur démarche. Ce débat est également une occasion pour mieux définir les intentions, les orientations et s'enrichir mutuellement.

Ce débat sur les hydrocarbures intervient aujourd'hui dans un contexte difficile à l'échelle internationale et spécialement en Tunisie où le déficit énergétique est



galopant depuis 2011.

Il intervient aussi dans un cadre d'une nouvelle gouvernance. En effet la Tunisie s'est dotée d'une nouvelle

Constitution avec un Article 13 qui exige une nouvelle gouvernance et une nouvelle approche du Secteur des hydrocarbures.

Nous sommes également dans une conjoncture internationale défavorable, au secteur des hydrocarbures même si elle paraît de premier abord favorable à la balance commerciale et la caisse de compensation. Elle n'en demeure pas moins défavorable pour le secteur parce que la baisse des prix impacte nécessairement les investissements et l'engagement des opérateurs dans l'exploitation et dans le développement de leur activités en Tunisie. Cela amène également ces mêmes opérateurs à se détourner des pays moins bien nantis et donc ayant des coûts d'exploitation supérieurs au profit d'autres pays plus riches.

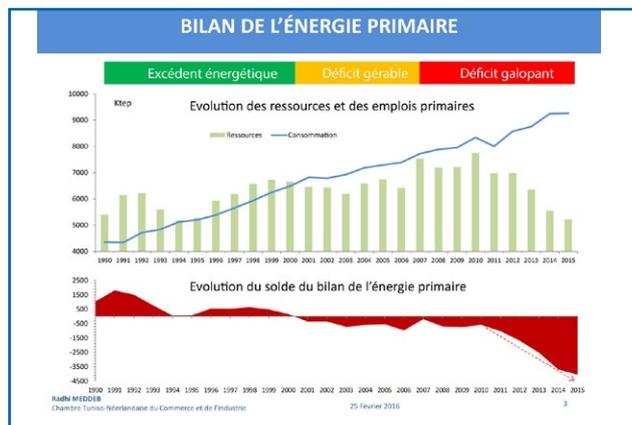
Nous sommes également dans une conjoncture marquée en Tunisie par le phénomène de la contrebande qui sévit dans le secteur des hydrocarbures. Les différentes études qui ont abordés le sujet parlent d'un taux de 25% sur les produits blancs et essentiellement le gasoil. Dans ce contexte on peut se poser la question pour savoir Quels peuvent être les objectifs du pouvoir public en Tunisie ?

s'agit-t-il de renouveler les ressources ?

S'agit-il de gérer le déficit ?

Et quelles que soient les réponses quelles pistes d'approfondissement et quelles orientations peut-on retenir au stade d'aujourd'hui ?

Si nous regardons le bilan de l'énergie primaire en Tunisie nous constatons que sur les 25 dernières années nous avons vécu trois périodes différentes : une 1ère période de 1990 –jusqu'au l'an 2000 où la Tunisie était excédante, elle produisait plus qu'elle ne consommait.



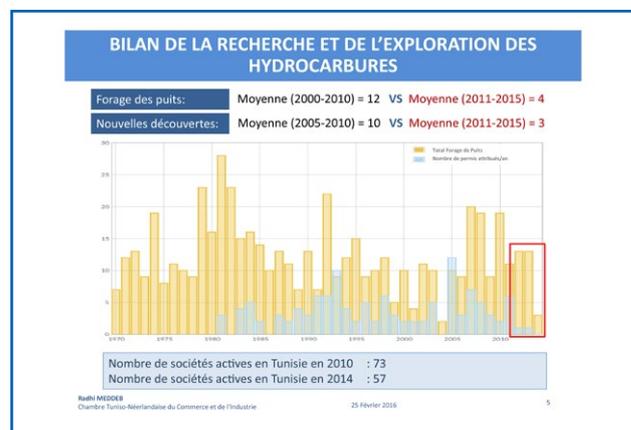
La consommation est représentée ici en courbes et la production apparaît en barres. Nous constatons que la production que nous voyons en barres dépasse la courbe de la consommation jusque l'an 2000. En bas est dessiné l'excédent énergétique qui devient

négatif à partir de l'an 2000. On peut dire que période allant de l'an 2000 à 2010 connaît une phase de déficit global, mais ce déficit reste gérable et dans une limite acceptable. A partir de l'an 2011, par contre, le déficit s'approfondit, les courbes s'éloignent l'une de l'autre et on voit en bas dans la partie rouge le déficit s'approfondir davantage. Nous sommes dans un déficit galopant.

Alors d'où vient notre production ?

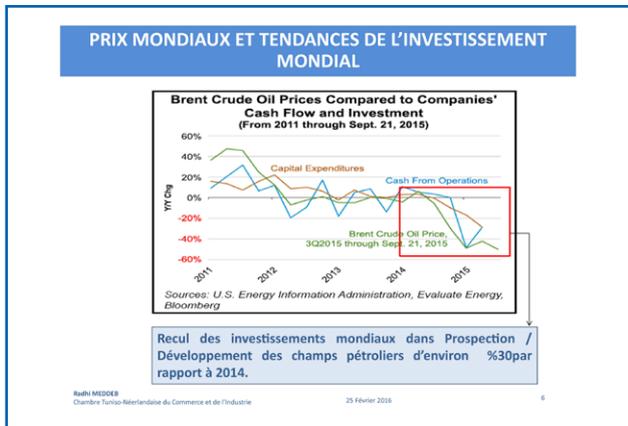
Si nous regardons cette courbe là nous voyons la contribution de différents champs pétroliers à la production nationale et nous voyons que les champs historiques, El Borma, Ashtrat etc... s'épuisent, même s'ils continuent à produire. Les autres champs qui prennent la relève sont marginaux par rapport aux champs essentiels initiaux et combien même le nombre des champs marginaux augmente, leur contribution n'est pas de nature à compenser la baisse des champs historiques. Sur 25 dernières années, la tendance globale est la baisse de la production entre 1990 et 2015. La baisse moyenne sur 25 ans est de 2% l'an mais elle s'approfondit les dernières années et principalement depuis 2011 pour atteindre 6,1% par an. Ceci a été expliqué par un effet « Révolution » et cela ne semble pas être faux. Cette idée sera développée toute à l'heure sans polémique.

La production : La recherche et l'exploration des hydrocarbures en Tunisie

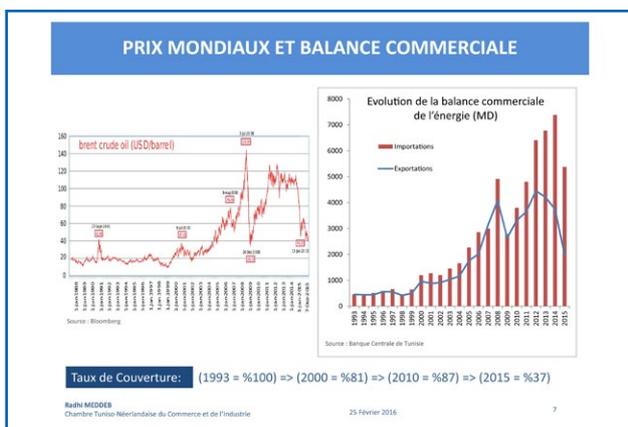


Ce diagramme montre le nombre de forages de puits et les nouvelles découvertes année par année. Ce qu'on retient rapidement que sur la période 2000 à 2010, on forait en moyenne 12 forages par an. Depuis 2011 par contre on ne fore plus que 4. Les nouvelles découvertes sont aux nombres de 10 par an sur la période de 2005-2010. Même si ces découvertes sont petites elles restent intéressantes. La moyenne tombe après cette période à 3. L'autre indicateur intéressant est celui du nombre des sociétés actives. En 2010, 73 opérateurs actifs

existaient en Tunisie mais à partir de 2014 il n'y en a plus que 57 avec une crainte que leur nombre continue à baisser en 2015.



La diapositive d'après montre les prix mondiaux et les tendances de l'investissement des sociétés pétrolières. Ce diagramme donne 3 courbes qui sont l'évolution de prix du brut, l'évolution du cash dégagé par les opérations chez les opérateurs pétroliers et enfin les dépenses en investissements par les opérateurs. On remarque qu'il y a une forte corrélation entre le prix du brut et l'investissement. Entre 2014 et 2015, les prix chutent de 40% et ceci se répercute immédiatement sur les investissements qui chutent de 30% bien qu'il y a un petit effet de retard. Cette chute est expliquée par le fait que les prix pratiqués en ce temps là rendent l'exploitation des champs insuffisamment rentable. Ceci amène donc les opérateurs à limiter leurs investissements dans les champs où ils pensent que les coûts de production risquent d'être supérieurs au coût du pétrole. Ceci les amène également à se détourner des pays qui présentent moins de perspectives et moins d'intérêt et moins de dotation géologique naturelle en matière de pétrole.



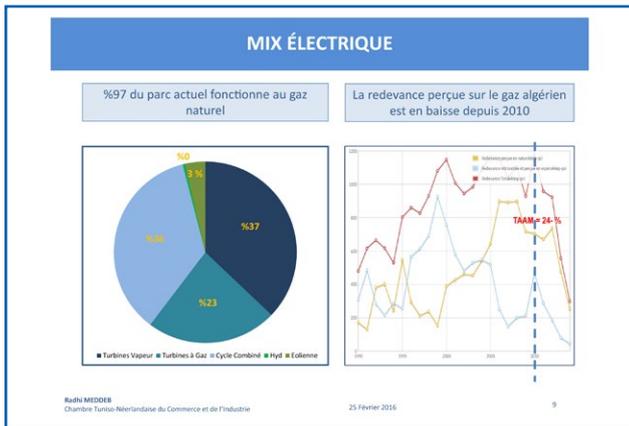
Cette diapositive montre encore une fois l'évolution des prix mondiaux. Après avoir stagné pendant longtemps

autour des 20\$ on voit qu'à partir de 2004 les prix du brut augmentent d'une manière considérable jusqu'à atteindre vers l'an 2007 et 2008 des pics historiques culminants à 140\$ le baril. Ces prix baissent et se stabilisent ensuite quelque peu entre 2011 et mi 2014 autour de 100 à 110\$ avant de chuter d'une manière très importante. Ce diagramme s'arrête en Décembre 2015 mais que la chute a continué pour atteindre 35\$ le baril. Comment cela sera-t-il répercuté sur la balance commerciale de l'énergie ?

Nous avons continué à payer cher notre énergie jusqu'à 2014 ce qui a fait d'ailleurs interpellé le Gouverneur de la BCT sur la question. Mais cela est explicable par l'effet de retard que tous ceux qui sont dans le secteur connaissent bien. En effet l'incidence du prix spot du brut sur les contrats conclus n'est pas immédiate. Cet effet de retard qui occasionne un décalage, existe aussi entre le pétrole et le gaz dont nous achetons beaucoup en Tunisie. Notre facture énergétique baisse quant même à partir de 2015 et en 2016 mais malheureusement notre production baisse encore plus rapidement que la baisse de nos exportations et donc le coût global net supporté par le pays s'approfondit malgré une conjoncture internationale favorable. D'ailleurs ceci se répercute dans le taux de couverture de nos importations par nos exportations. Ce taux de couverture dans les années 90 était de 100%, en 2000 il passe autour de 80% et reste dans une fourchette gérable entre 81 et 87% entre 2000 et 2010. En 2015, il passe dramatiquement à 37% de couverture de notre balance énergétique sachant que la conjoncture internationale est très favorable du point de vue prix. Il y a un certain nombre de projets structurants qui avaient été engagés en 2009 et 2010 et qui étaient censés éviter cette baisse considérable que nous vivons depuis 2011. Parmi ces projets on peut citer rapidement :

- Concession Nawara : c'est le projet Gaz du Sud qui comprend la mise en place d'un gazoduc et la création de deux unités de production à Gabès et Tataouine. Cet important projet n'est pas encore entré en fonctionnement.
- Il y a aussi le projet de stockage du GPL à Gabès.
- Il y a le projet de raccordement des régions du Nord Ouest par le gaz naturel.
- Enfin le projet de l'interconnexion entre la Tunisie et l'Italie dit Elmed.

Tous ces projets ont connu un immense retard, un retard qui a nécessairement un coût sur la balance commerciale et la balance des paiements. Ce retard a aussi un impact sur la sécurité énergétique et l'indépendance énergétique de notre pays au vu de la dégradation de la couverture de nos importations par nos exportations.



ALORS COMMENT NOUS PRODUISONS NOTRE ÉLECTRICITÉ EN TUNISIE ?

Le 1er camembert montre la structure des parcs de production de l'énergie électrique en Tunisie, nous voyons que 97% du parc installé correspond à une consommation de gaz donc nous sommes très tributaire du gaz. 3% de la capacité correspond à l'éolien or celui-ci est une simple capacité et non pas une production puisque la production de l'éolien est erratique. Tout ceci dans un contexte où l'utilisation de gazoduc transméditerranéen est de moins au moins important et on voit que la redevance globale perçue sur le gaz algérien dans ses différentes dimensions est en baisse depuis 2010, on voit que cette redevance avait augmenté d'une manière importante sur les années précédentes en 2010 puisqu'elle est arrivée jusqu'à 1.200.000 équivalent à 1200 tonnes de pétrole. A partir de 2010 cela se dégrade, on arrive à 300.000 tonnes équivalent pétrole donc ce volume s'est divisé par 4 en 4 ans. Le taux de décroissance est de 24% par an en cumulé. Cela est énorme et n'arrange pas des choses.

TOUT CELA NOUS AMÈNE À DIRE QUE NOUS SOMMES EN FACE À DE MULTIPLES ÉQUATIONS DIFFICILES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR.

D'abord : quelle stratégie compte tenu le niveau actuel de prix ? quelle stratégie pour garder le niveau d'investissement et protéger les emplois du secteur ?
 2) quelle interprétation de l'article 13 de la Constitution : il faudra probablement un nouveau code des hydrocarbures, je pense que le Gouvernement est en train de travailler sur un nouveau code d'Hydrocarbure mais qu'est ce qu'on fait en attendant ce nouveau code ? Parce que la réalité ne s'arrête pas ni les besoins ni la production, ni les opérateurs, ni les intentions des investissements donc qu'est ce on fait ?
 3) nous ne connaissons pas ni la réalité ni le potentiel des réserves des hydrocarbures non conventionnels (gaz de schiste) il n'y a pas eu d'études sur ce sujet et il n'y a pas de consensus national sur la question ?

4) Le raffinage national versus importation : nous disposons d'une raffinerie en Tunisie vieille et vétuste qui ne produit que 30% des besoins nationaux actuels. De l'avis de plusieurs spécialistes, elle représente un danger environnemental. Il y'a aussi l'option d'une nouvelle raffinerie basée à de Skhira. Cette option coûteuse suppose une production nationale importante permettant une disponibilité du produit pétrolier dans le pays ce que n'est pas tout à fait le cas aujourd'hui. A ce titre il serait judicieux de se poser la question de savoir si la sécurité des approvisionnements ne passe pas plutôt par une augmentation des capacités de stockage qui sont trop basses par rapport les besoins de pays.

- Parmi les autres questions posées certaines sont en rapport avec le rôle et la position des énergies renouvelables dans le Mix Electricité : les textes d'application tardent à sortir ; pourrions nous atteindre les prévisions annoncés de 12% en 2020 et 30% en 2030 ? Est ce plausible ? Faut-t-il attendre que tous les textes soient promulgués pour passer à l'acte sachant que la loi de 1996 permet de faire des IPP.

QUEL IMPACT DE LA SUBVENTION SUR LE BUDGET DE L'ÉTAT

Ce n'est pas parce que la subvention a baissé considérablement, on est passé de 3,6 Milliard de dinars à moins de 600 Million de dinars pour l'année en cours qu'on ne doit pas traiter la subvention. C'est peut être le moment historique de traiter la subvention. D'ailleurs je saisis cette occasion pour dire que la subvention a été éliminée sur certains secteurs industriels notamment les cimenteries qui sont livrés au tarif du pétrole de Juin 2014. Mais l'électricité est à présent livrée aux cimenteries n'a pas baissé depuis. Or c'est un poste de cout extrêmement important dans la production du ciment.

Les prix actuels sont inférieurs à 40 \$ le baril, le resteront-ils longtemps ? Comment profiter de la manne actuelle pour mettre en place un mécanisme qui permettra de ne pas se retrouver si par malheur pour le pays et par bonheur pour le secteur, le prix de pétrole repartaient à la hausse.

Et enfin quelle responsabilité sociétale des opérateurs du secteur et quelle gouvernance du secteur voilà les équations difficiles pour le développement du secteur.

Partant de ces éléments on peut essayer d'esquisser quelques pistes possibles qui nécessairement doivent prendre en compte la réalité postrévolutionnaire, les urgences sectorielles et les ambitions légitimes.

Si nous regardons les évolutions prospectives du bilan gazier national, on voit que le déficit prévisible compte tenu de l'épuisement des ressources compte tenu

également de la baisse de gaz fiscal et compte tenu de l'engagement de la Tunisie vers le tout gaz (97% de gaz dans le mix électrique). Tout cela va vers des déficits extrêmement importants en matière de gaz qui en 2020 serait de 3,6 Million de tonnes pétrole et qui irait en 2030 à 8 milliard de tonnes et à un équivalent pétrole et à 10 Milliard tonne équivalent pétrole en 2035.

QUELQUES PISTES ENVISAGEABLES

1) Revoir la gouvernance du secteur :

a. Mettre les textes en conformité avec l'article 13 donc nécessaire refonte du code des hydrocarbures mais que faire en attendant.

b. Redéfinir les missions de la DGE, de l'ETAP, de la Commission Technique de l'ARP et définir une politique énergétique qui s'inscrit dans le long terme et ne doit pas subir les affres de l'alternance politique.

c. Au vu de la probable apparition de nouveaux opérateurs dans le secteur, il faut peut être penser à créer une autorité de régulation de l'énergie... En effet ni la Steg ni la DGE actuelle ne peuvent assurer, seules, toutes les opérations de production, de distribution, de transport, de régulation et de facturation. Pour un secteur plus régulé et plus ouvert, il est aujourd'hui nécessaire d'avoir une autorité de régulation indépendante à l'instar du secteur de télécommunication qui aurait paraît-il aurait 10 ans d'avance sur le secteur de l'énergie en Tunisie. Et enfin construire ou attirer des capacités nationales de haut niveau et investir dans les capacité building dont le pays en a besoin et ceci pour permettre d'avoir une autorité administrative et des capacités nationales capables de dialoguer d'égal à égal avec les grands opérateurs internationaux qui eux ne manquent pas des moyens humains et matériels et de compétences dans le domaine.

2) Etablir un benchmark précis sur l'attractivité du site tunisien en matière de ressources en pétrole

Sommes nous bien dotés : Par excès de populisme n'a-t-on pas dit dernièrement « wino el pétrole ». S'il était là, on l'aurait su et depuis longtemps. Les données sont publiques.

3) Il faut aussi établir un benchmark précis en matière de fiscalité.

On nous dit souvent que la rente va chez les opérateurs internationaux. Il y a études sérieuses qui a été faites sur le partage de la rente qui ont démontré qu'il y avait beaucoup de démagogie dans les discours. La répartition de la rente entre l'Etat tunisien et les investisseurs étrangers est en moyenne dans un rapport de 1 à 3. L'Etat garde trois-quarts alors que l'opérateur qui a investi et qui à pris le risque ne prend que le quart uniquement ce qui est très bien pour le pays tant qu'on peut se le permettre. Il est nécessaire d'établir un benchmark pour voir où est ce

que on se positionne aujourd'hui par rapport au reste du monde dans cette conjoncture difficile de baisse de prix. Parmi les autres pistes possibles il faut penser à améliorer la connaissance et la présentation des données disponibles. En effet investir dans une meilleure connaissance de notre potentiel et investir dans une meilleure présentation de ces connaissances, une meilleure disponibilité pour aller chercher les investisseurs sur des bases objectives.

Enfin revoir la taille des permis notamment dans des régions qui semblent moins bien dotées en ressources naturelles.

-Pour le gaz naturel nous n'avons pas d'autres choix que de continuer l'importation du gaz d'Algérie, nous avons une échéance en 2019 pour le gazoduc algérien.

Qu'est ce on fait à partir de 2019 comment peut-on continuer à importer le gaz algérien. Il y a une alternative qui consiste à importer le gaz libyen.

Egalement si on doit importer de GNL se sont des investissements considérables qui doivent être programmés 10 ans en avance et nous sommes déjà en retard en la matière. Pour le gaz naturel il faut continuer de produire du gaz naturel conventionnel national. A coté de l'importation et de la redevance sur le gaz algérien, il faut aussi s'engager dans une recherche et développement du gaz naturel non conventionnel en prenant toutes les précautions nécessaires et en s'entourant de toutes les compétences et de toutes les capacités nécessaires ; nous avons pris de retard et il devient de la responsabilité politique de prendre le courage à 2 mains sur les questions comme celles-ci et de trouver les modalités d'un consensus national construit sur les principes de précaution certes mais en tenant compte aussi des réalités.

QUELQUES PISTES POUR LE MIX ÉLECTRIQUE

-il s'agit d'abord de rationaliser la consommation et la facture énergétique du pays : nous avons beaucoup de gaspillage en matière de consommation et de factures énergétiques du pays. Il faut aussi accélérer les projets solaire et éolien pour alléger le bilan gaz.

Il est prévu 1000 Mégawatt en 2020 et plus de 3000 Mégawatt en 2030 soit 30% de la capacité de production. Pour 2030 c'est plausible mais il faut qu'on s'engage franchement dans cette voie. Nous avons la chance d'être doté des ressources naturelles dans ce côté-là par rapport à des pays européens qui ne sont pas dotés du tout de ce genre de ressources naturels.

Troiseiement, il faut penser à des solutions innovantes pour le parc actuel de production électrique et le parc à venir également : nouvelles technologies de réduction maximale de la consommation spécifique des centrales futures et actuelles. Le Charbon c'est une question qui se pose, je n'ai pas d'avis personnellement mais je sais que la question se pose et enfin accélérer l'interconnexion avec l'Europe. Merci pour votre attention

Débat :

Après avoir suivi avec intérêt l'exposé de M. Radhi Meddeb, l'auditoire s'est lancé dans un débat riche en réflexions et suggestions, loin des sentiers battus dans une approche innovante. C'est que les défis posés par la conjoncture ne semblent pas du tout d'ordre classique et sont d'une complexité telle qu'il incombe désormais aux décideurs, en l'occurrence l'Etat et ses organismes concernés, de procéder à des réformes de fond quitte à ce que l'Etat lui-même, en tant que pouvoir public se dégage un peu du monopole qu'il détient sur le secteur des hydrocarbures. Il s'agit tout simplement de s'adapter aux nouvelles réalités et exigences sur le double plan national et mondial. Les fluctuations des prix et la hausse ou la baisse de la production ne peuvent être jugulées par le seul monopole étatique. C'était gérable, durant les décennies écoulées quand la libre circulation des biens et services était contrôlable et maîtrisable, avant que la mondialisation impose toute une autre logique où les Etats ont été amenés à n'être plus que des partenaires dans les divers champs d'activités économiques, et plus ou moins dans le secteur énergétique, considéré encore comme secteur fortement stratégique, et jalousement confié aux seuls organismes sous tutelle de l'Etat,



ce qui revient à dire que c'est l'Etat qui continue inlassablement mais de moins en moins fructueusement ses prérogatives de toujours et son omniprésence dans l'exploration, l'exploitation, la régulation, la facturation et le partenariat avec les firmes étrangères, parfois fictivement, car en fait l'Etat n'est pas parfois en mesure de l'être effectivement. C'est dans cet ordre d'idées qu'a été évoqué l'article 13 de la Nouvelle Constitution qui par souci de bonne gouvernance risque de freiner l'expansion du secteur, déjà durement éprouvé par la rude concurrence dans la région et partout dans le monde. A rappeler que l'article 13 de la Constitution stipule que : Les ressources naturelles sont la propriété du peuple tunisien, la souveraineté de l

Etat sur ces ressources est exercée en son nom.

Les contrats d'exploitation relatifs à ses ressources sont soumis à la commission spécialisée au sein de l'assemblée des représentants du peuple. Les conventions ratifiées au sujet de ces ressources sont soumises à l'assemblée pour approbation.

Ceux qui ont évoqué cet article ont tenu à préciser que de la bonne gouvernance dépend indéniablement la relance du secteur tout en rappelant que le secteur des hydrocarbures particulièrement subit déjà depuis de longues décennies la rude épreuve de la bureaucratie, avec sa pesanteur et lenteur.

Ci-dessous, des extraits des interventions à ce débat :

ME ADEL BELAGHA AVOCAT, 35 ANS DANS LE DOMAINE :



Historiquement, il y a toujours eu auprès des services du ministère de l'industrie ou de l'économie, des stratégies élaborées pour le secteur de l'énergie en Tunisie. Nous constatons depuis plusieurs années une stagnation certaine et même un blocage.

Je m'explique : le pétrole et les finances étaient associés dans le sens où si vous avez un gisement, les banques vous fournissent le financement. Avec la chute des prix du pétrole, aucune banque ne veut plus financer le secteur des hydrocarbures. Cette situation fait souffrir toutes les compagnies, surtout les plus petites qui constituent chez nous la majeure partie. Les majors quant à eux ont déjà quitté le pays.

Au niveau des petits champs il y a des tentatives de réhabilitation des sites de production surtout les gisements situés offshore qu'on évalue entre 30 et 50 millions de dollars. Avec un baril à 35 dollars, tout le monde y pense à deux fois. Certaines compagnies et c'est là où je

vous adresse la parole Mr Mohamed, se demandent s'il n'y a pas lieu de revoir les termes de contrats de partage pour permettre malgré un baril faible, de pouvoir s'y retrouver. Dans les faits malheureusement on constate au niveau du comité consultatif des hydrocarbures une rigidité qui décourage. Il y a plusieurs compagnies qui se sont mises au stand by. Je rejoins ici le questionnement soulevé par Si Radhi Meddeb à savoir « qu'est ce qu'on fait en attendant » et vous remercie.

MAHER KALLEL

DIRECTEUR GEO SIZE SERVICES



En fait je me permets d'intervenir pour soulever le problème de temps. La cadence où vont les choses dans le privé et au niveau de l'administration n'est pas identique. Le traitement des dossiers connaît des retards allant de plusieurs mois à quelques années. Le résultat est qu'on assiste à des dizaines de dossiers qui

sont bloqués depuis des années. Nous sommes arrivés à la limite. On a des tables challenge à très court terme. En fait si on ne bouge pas dans les semaines ou les mois qui suivent la tendance actuelle risque de devenir catastrophique. A chaque fois qu'ils ont été contactés, les services concernés de l'administration ou la commission au niveau de l'ARP semblaient être conscients de l'urgence signalée, mais malgré cela rien ne se passe.

RIDHA M'RAD

RETRAITÉ DE LA DIRECTION EXPLORATION DE L'ETAP



Mon intervention concerne le volet technique à savoir comment faire une fiche technique pour relancer l'exploration. Dans les années 2000 on a travaillé sur les axes techniques. Exemple : on a travaillé sur le projet des réservoirs profonds pour le gaz, et cela a porté ses fruits. La production a augmenté jusqu'à 80 mil barils/ jour et même plus.

Maintenant, il faut voir comment entamer la relance. Il y a eu quelques encouragements du temps de passage de la TROIKA. Quant au problème du gaz de schiste, il faut à mon avis débloquer cette situation. On peut par exemple faire un projet pilote et voir ce qu'il en sera mais on ne peut pas rester les bras croisés en disant que c'est néfaste et polluant.

AFIF KCHOK,

JOURNALISTE TOURISME INFO



Le tourisme secteur auquel j'appartiens passe par une rude période. Je pensais qu'il était seul à être aussi atteint, je découvre avec stupéfaction que le secteur des hydrocarbures n'a pas été épargné lui aussi par la crise. Baisse de la production et chute des prix etc... Malgré la différence entre ces deux secteurs, force est de constater qu'ils connaissent en définitive

les mêmes problématiques. Retard dans le processus de prise de décision qui est à vrai dire le véritable ennemi de la Tunisie. Il est désolant de constater que tous les gouvernements qui se sont succédés sur la Tunisie et dont la bonne volonté s'arrête juste aux intentions n'ont jamais pu actualiser leur virtuel.

MOHAMED TOUMI,

VICE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE TUNISO-NÉERLANDAISE/ PROFESSIONNEL EN MATIÈRE DE SERVICE/ EXPLORATION PRODUCTION PÉTROLIÈRE



Il faut que les réflexions qui vont se dégager puissent avoir une large acceptation, il faut voir le domaine des hydrocarbures en direct et indirect car c'est un domaine qui emploie une large panoplie de services qui sont aussi générateurs de devises si les tunisiens les exportent, et au moins, permettrait de faire des économies de devises si ces services sont rendus en Tunisie

sans recours aux compagnies étrangères.

Des pays plus nantis que la Tunisie en matière d'hydrocarbures ont institué la notion de local content, c'est à dire la possibilité d'accorder un avantage aux compagnies locales ce qui permet d'intégrer plus de services, de faire une économie de devises et de créer plus d'emplois locaux exportables sachant que c'est une industrie internationale d'où la nécessité d'avoir une vision stratégique en la matière.

La deuxième remarque concerne l'aspect ressources humaines du secteur. La Tunisie a pu exporter des ressources humaines compétentes dans le monde et cela a permis des recettes en devises importantes. Dans le secteur, la pyramide des âges est en train de subir un vieillissement et si on forme de bonnes compétences, on aura une bonne source de devises qui pourrait être aussi

importante que la production elle-même peut être. Les investisseurs et l'administration tunisienne devraient intégrer dans la négociation des conventions qui incluent maintenant la tunisification, un chapitre formation et un chapitre training à l'international. Je pense que cela peut donner un grand plus.

Le troisième point, c'est qu'il faudrait un pont législatif entre le code d'investissement général et le code des hydrocarbures car la législation tunisienne est faite de sorte que l'investisseur tunisien est presque marginalisé et n'a pas de privilèges différentiels par rapport à d'autres industries alors que l'urgence est pour l'énergie.

EZEDDINE KHALFALLAH CONSULTANT ÉNERGIE/ PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION TUNISIENNE DU PÉTROLE ET DU GAZ



Je voudrais aborder la problématique des énergies renouvelables en Tunisie. Actuellement il y a une loi promulguée en mai dernier mais qui a besoin de décrets d'application pour la mettre en œuvre.

Un 1er décret est promulgué et mis sous enquête publique. Il fixe le seuil des capacités des différentes filières et les

procédures à engager pour les sociétés qui devraient faire des projets dans les énergies renouvelables.

Il y a eu un nouveau texte qui concerne le contrat d'achat par la STEG d'électricité à partir des énergies renouvelables pour enquête publique jusqu'à 3 mars.

Pour le futur, il y a des objectifs fixés par le gouvernement, l'ANME ou la STEG qui concerne les 12% de l'électricité produite à partir des renouvelables en 2020 et les 30% en 2030. C'est un objectif ambitieux mais avec des prix du pétrole actuels il devient difficile à atteindre. Le prix du photovoltaïque n'est compétitif que lorsque le baril est entre 60-70 Dollars et non 35.

Si le gouvernement veut continuer à développer les énergies renouvelables il faudrait peut être penser à allouer plus de subventions.

Les énergies renouvelables sont des énergies intermittentes et non continues. Afin d'éviter ces problèmes il faut peut être penser à avoir une centrale pompage turbinage qui permet d'utiliser l'excédent de l'énergie pendant la nuit pour pomper de l'eau et utiliser cette eau comme potentiel utilisable comme énergie le jour.

BOUBAKER MKACHER

Il ya un point qualitatif qu'il faut prendre en compte. La carte pétrolière par rapport à 2010 est vide. Les compagnies ont quitté le pays mais aussi celles de sous-



traitance. Les compagnies qui voudraient investir ont besoin d'un certain nombre de sociétés de service autour d'elles. Si ces sociétés n'existent plus, le coût des prochaines opérations de forages ou autres vont être extrêmement chères. Le départ de ces compagnies est dû au fait que la population locale les a empêchées de travailler d'une façon normale (routes bloquées,

espaces occupés).

D'une manière générale, les rapports entre les citoyens tunisiens et l'Etat sont des rapports de méfiance.

De plus, il n'y a pas de confiance entre le gouvernement et la population locale. La population locale a toujours considéré qu'il n'y avait pas suffisamment de retour sur la région. Ils ne gagnaient de ces activités que les nuisances qui sont très peu compensées.

Dans les nouveaux textes qui sont en train d'être préparés, il faut à mon avis tenir compte de ces éléments et penser à une compensation pour la population, qui doit figurer dans la législation et cela que se soit pour les secteurs conventionnels ou non conventionnels à l'exemple du modèle anglais.

Cette compensation a commencé par exister, construction d'écoles, de maisons, de stades et de piscines financement de l'hôpital etc. Les retours on les voyait. Depuis la disparition de cette approche l'argent partait vers Tunis et les retours vont vers d'autres régions, la population locale s'est sentie lésée et il y a eu un climat de malaise profond qui s'est installé.

Il y a aussi le problème de l'absence de continuité après le départ de chaque ministre ce qui crée un climat de désarroi chez les compagnies. Il faut assurer la continuité nécessaire et Il faut de nouveaux instruments de travail pour les nouvelles compagnies qui seront nécessairement structurées autrement. Il ne faut pas résoudre les nouveaux problèmes avec d'anciens outils.

MONCEF BEN ABDALLAH EX-MINISTRE DE L'INDUSTRIE,



D'après une expérience de 15 ans, on peut dire que globalement les problèmes sont les mêmes. Ce qui est inquiétant aujourd'hui c'est leur complication ce qui doit nous interpeller sur les alternatives possibles de cette situation. D'abord au niveau du cadre institutionnel et réglementaire il y a certainement du travail à faire. Le groupe qui travaille sur

les nouveaux textes pense qu'il faut d'abord actualiser les textes du nouveau code. Un code des hydrocarbures doit s'adapter aux périodes qui viennent après sa promulgation. Cela ne doit pas être quelque chose de fixe et d'immuable et à la situation du secteur et l'attrait du pays, la sécurité. Il faut adapter l'attractivité de la Tunisie à travers des textes en fonction de raisons objectives telles que la stabilité politique, la sécurité etc...

Au niveau des institutions il faut aussi avoir la même démarche. L'ETAP a été créé pour représenter les intérêts de l'Etat dans le secteur et pour être un partenaire potentiel sur les permis etc.. et former toutes les ressources humaines nécessaires pour le secteur dans sa totalité. L'ETAP a besoin aujourd'hui d'être totalement revue. Est-ce nous avons besoin aujourd'hui d'un operateur national qui doit donner le ton et qui doit être prêt pour des partenariats toujours plus importants et toujours plus effectifs, ou est-ce que nous voulons garder une administration qui veille pour l'Etat sur certaines opérations à court, à moyen et à long terme.

La STEG a aussi besoin d'un grand air, Il y a des modèles qui ont réussi pas seulement dans des pays développés mais aussi dans des pays similaires au nôtre, ou la formule monopolistique est toujours valable et il faudrait trouver sous quels aspects pourrait-elle être valable et sous quels autres doit-elle changer. Cela dépendra de l'efficacité donnée au secteur dans sa totalité, de l'adaptation au contexte économique, social et surtout à la compétition internationale. On a parlé de l'interconnexion avec l'Europe que je considère comme bénéfique et à laquelle nous appelons de tous nos souhaits depuis 20 ans. Il faut ici penser que cette solution utilisée à bon escient (faire des arbitrages, ouvrir une voie aux énergies renouvelables massives lorsque le marché s'y apprête).

Ensuite pour les renouvelables, il y a nécessité de simplifier les textes et les procédures pour permettre un jeu clair du marché et laisser les gens travailler.

Enfin il faut signaler le concept d'efficacité énergétique. C'est vrai qu'actuellement la Tunisie figure dans une bonne place à l'échelle de la région mais des progrès restent à faire puisqu'on peut améliorer encore avec un facteur de 50%. Or pour cela il faut des motivations toujours renouvelées, il faut un suivi plus immédiat. Ce concept qui touche l'éclairage devra aussi être étendu au transport, au secteur des industries. A ce titre, plusieurs pays arabes ont déjà commencé à développer les smart grip qui donnent beaucoup de souplesse à l'exploitation du réseau et qui en même temps permettent de mieux arbitrer et gagner en efficacité énergétique.



**ABDELAZIZ
RASSAÂ**
EX MINISTRE DE
L'INDUSTRIE ET DE LA
TECHNOLOGIE

Je me questionne au niveau de la stratégie énergétique.

Si en Tunisie on était à ce niveau de développement, c'était grâce aux hydrocarbures, à El Borma et au code des hydrocarbures parce qu'il a permis de mettre en exploitation des découvertes qui étaient trop petites mais qui additionnées avaient sécurisé nos approvisionnements jusqu'à 2010.

Aujourd'hui qu'est ce qu'on peut faire et que doit-on faire. Pourrait-on faire le parallèle de cette technique avec les énergies renouvelables. Est ce que ces mêmes énergies renouvelables peuvent être le vecteur de développement futur ? Est ce le gaz de schiste peut être la solution ? Que va-t-on faire de notre pipe de gaz au delà de 2019 ? On doit répondre à toutes ces questions pour donner de la visibilité à nos investisseurs pour qu'ils sachent qu'ils peuvent avancer dans notre pays pour le bénéfice de tous.

La deuxième recommandation concerne le facteur temps. C'est bien de changer les textes, mais il ne faut pas oublier que le corolaire de la révision des textes est l'existence d'une période d'attente pendant laquelle personne ne viendra. Tout le monde attendra de voir ce que seront les nouveaux textes avant de venir. Or personne ne peut savoir à l'avance quand ces nouveaux textes seront adoptés. Il faut rappeler à cet égard l'expérience vécue sur la loi des énergies renouvelables qui est à ce titre très édifiante puisqu'elle a pris quelques années pour sortir. Il faudrait en définitive réfléchir à la place de l'investisseur pour anticiper les problématiques et trouver les meilleures solutions.

LAMINE CHAKHARI
EX MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET
DE L'ARTISANAT



On assiste à un déjeuner qui débat d'un thème d'actualité d'ordre national et international. Ce thème est important spécialement suite à la chute des prix des hydrocarbures. Il n'y a pas longtemps, le problème était la hausse excessive des prix des hydrocarbures et ce genre de problèmes dépassent

les frontières de notre pays. Ce phénomène influe sur la rentabilité des entreprises en Tunisie. La question qui se pose c'est la chute de production en Tunisie et la chute du nombre des permis. Pour analyser ces problèmes on doit se situer dans un contexte qui est celui de la Tunisie d'aujourd'hui. Or le contexte est nouveau et il y a une nouvelle ère et donc une nouvelle manière de traiter les lois qui n'est pas simplement administrative comme cela fut le cas avant la révolution. Aujourd'hui les difficultés sont principalement d'ordre social. Pour démontrer l'importance du facteur sociétal dans ce contexte, on peut évoquer le gaz de schiste qui était déjà très développé en 2012 et qui était une fierté pour la Tunisie quels que soit les résultats. Or rien ne s'est fait malgré le fait qu'on était en

présence d'un partenaire sérieux qui aurait pu développer cette branche. Le refus social a capoté cette expérience sans même attendre le retour d'expérience de ce genre de projets. Donc l'important est de responsabiliser tous les tunisiens que nous sommes sur ces enjeux d'avenir. Dans le cadre de l'intérêt national l'administration (le ministère, le gouvernement et l'ETAP) doit soutenir le secteur et les opérateurs pour pouvoir développer le secteur.

REPONSES

M. MOHAMED AKROUT PDG DE L'ETAP, REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE



Parmi les questions posées certaines sont en rapport avec le cadre réglementaire qui touche l'abandon. Il faut ici différencier entre l'abandon des puits en phase d'exploration et l'abandon de concessions. Le problème de l'abandon est aussi un technique mais également économique et environnemental

Pour des considérations

environnementales, on ne peut pas se permettre de laisser des puits forés non abandonnées dans les règles de l'art, car ça risque de poser beaucoup de risques. A ma connaissance l'abandon est prévu même lors du plan de développement et de l'octroi de la concession.

On prévoit au même titre que le développement, l'abandon vu les risques que cela peut occasionner sur des régions sensibles et des régions agricoles comme le Kef. Ne pas instaurer des règles de l'abandon au niveau des textes et laisser la possibilité pour faire un abandon contraire aux règles de l'art me paraît inconcevable.

Une deuxième question posée avait pour objet la promotion de l'exploration, c'est un programme qui a donné de bons résultats mais qui s'est essouffé au fil du temps. L'idée sur laquelle nous sommes en train de travailler actuellement, c'est qu'en plus des études habituelles qui se font à l'intérieur de l'ETAP, c'est la possibilité pour l'ETAP de s'engager dans des travaux géologiques et géophysiques de types acquisition sismique pour pouvoir vendre des blocs plus murs.

Pour ce qui de la question relative aux incitations fiscales dans le code de hydrocarbures. Ces textes ont donné de bons résultats dans des régions mais ça a donné de mauvais résultats dans d'autres, comme le Nord Offshore qui n'est pas encore exploré à cause des conditions fiscales et pour les risques inhérents à cette régions. Dans le cadre

de la révision du code nous sommes entrain de réfléchir à la mise en place des incitations particulières aux régions qui ne sont pas suffisamment explorées.

Pour ce qui est des sociétés de services, dans le cadre de nos projet par exemple le projet Nawara ont a exigé la participation d'entreprises tunisiennes dans le cahier des charges. Aujourd'hui dans l'intégralité du projet on a des compagnies tunisiennes qui sont soit dans la première ligne soit en tant que sous-traitants.

Concernant la question soulevée de la formation, certaines compagnies ont toujours consacré du budget à la formation. L'idée avancée « former pour l'exportation » Ici le problème est que les jeunes qui ont reçu une formation ne sont pas exportables directement. Il faut leur donner un encadrement au sein des entreprises et notamment au sein de L'ETAP. Or celle-ci a une capacité limitée qu'elle ne peut dépasser ce qui nous a poussé à organiser un cycle de formation de 30 à 35 ingénieurs tous les deux ans dans les différentes spécialités selon les besoins.

Pour ce qui est du rôle sociétal des entreprises pétrolières. Là où elles opèrent et depuis longtemps ont régulièrement consacrés des budgets assez conséquents pour diverses activités sociales de la région.

Aujourd'hui au lieu que chaque entreprise agisse seul, on a à Tataouine par exemple, regroupé toutes ces entreprises au sein d'un consortium et on a fait des études, engagées des universitaires pour définir un programme global pour toute la région. Cette étude a aboutie à une centaine de projets qui touchent tous les secteurs d'activités. Peut être que grâce à ces projets la région de Tataouine est la plus stable où il n y a ni grèves ni arrêts de travail. Cette même expérience, on est en train de la développer dans le gouvernorat de Kebili et aussi dans la région de Sfax.

Pour ce qui de la réorganisation du cadre réglementaire de l'ETAP pour qu'elle agisse en opérateur et non plus en tant que société patrimoniale, mais cela nécessite une revue de son texte réglementaire et aussi une revue de la gestion de son personnel de sa rémunération de tout ce qui touche aux marchés.

Pour ce qui de la nécessité d'accélérer les textes, et d'accélérer également la prise des décisions, nous croyons que vers juin juillet prochain il y'aura un premier jet qui touche trois créneaux importants :

1 : la mise en conformité du code par rapport à la constitution.

2 : Tout ce qui touche aux contrats de partage de production, nous travaillons dessus et on va présenter des amendements au code pour inclure des règles de bonne gouvernance etc... Un premier jet est prévu pour le mois de juin.

Enfin qu'on va aussi travailler sur le non conventionnel, cela va prendre plus de temps du fait qu'il faut définir d'abord définir qu'est ce qu'on entend par non conventionnel, quel est le régime fiscal à mettre en place, quel est le type de contrats à mettre en place mais cette piste devra certainement être exploré au vu des possibles avantages qu'elle peut offrir.

DÉCLARATIONS

ME BADI BEN MABROUK TRANSPARENCE ET BONNE GOUVERNANCE



C'est M. Radhi Meddeb principalement, qui a été le principal animateur et intervenant de ce déjeuner-débat a eu le mérite de brosseur un tableau sur l'état des lieux du secteur des hydrocarbures en Tunisie et en même temps d'analyser les perspectives possibles du secteur et de poser surtout

les principales questions qui animent aussi bien les intervenants du secteur (entreprises, ETAP, opérateurs) et aussi bien une partie de la société civile. Il a évoqué d'une part la chute des prix et d'autre part, pour la Tunisie, la baisse de la production. Donc c'est un double dilemme pour la Tunisie et donc un double défi que tous les opérateurs liés au secteur doivent relever. Ainsi les efforts de tous les opérateurs doivent se conjuguer.

Oui je confirme, en fait on est dans un contexte très classique et plus précisément la régulation du secteur d'une façon très classique qui passe inévitablement par l'ETAP. Cette façon de faire ou bien cette stratégie disant pour réguler le secteur avait donné ses fruits et donné au secteur ce qu'elle a donné de positif mais puisque cette stratégie de régulation avait été mise en place depuis bientôt 30 ans. Il y a eu un code, ensuite il y a eu un nouveau code, mais on sait très bien que le rôle de l'ETAP était prépondérant dans tous les secteurs et surtout dans tous les secteurs des hydrocarbures considéré jusqu'à aujourd'hui de stratégique.

N'oublions pas que les hydrocarbures avaient contribué d'une façon conséquente aux recettes de l'ETAP. La production était plus importante qu'aujourd'hui, donc c'était un peu justifié.

De plus, on était dans un régime politique totalement différent.

On sait que sous l'ancienne Constitution, c'était un régime présidentiel et un rôle important de l'exécutif.

Donc c'est dans ce contexte là d'ailleurs qu'on parle d'adapter le code des hydrocarbures à l'article 13 de la nouvelle Constitution.

Et l'un des reproches d'ailleurs à l'ancienne façon de faire, c'est de placer l'ETAP partout dans les divers maillons de la chaîne des hydrocarbures, alors que normalement l'ETAP n'a pas à être arbitre et intervenant, juge et arbitre, au contraire, il aurait fallu créer une autorité de régulation autonome, et faire de l'ETAP un opérateur économique et technique comme tous les autres opérateurs.

Si on avait fait de la sorte, peut être que l'ETAP aurait aujourd'hui une taille plus importante et aurait acquis des compétences techniques de haut niveau au lieu de se cantonner à s'associer d'une façon virtuelle avec les vrais opérateurs qui sont généralement des étrangers. D'autant plus qu'on n'a pas créé une entité technicienne en mesure de faire non seulement de l'exploration mais surtout de l'exploitation. L'ETAP seul ne peut faire de l'exploitation ou la gestion de l'exploitation du secteur des hydrocarbures. C'est impossible techniquement, humainement et sur tous les plans.

En fait la société civile a vu son rôle grandir depuis la révolution. Depuis 2011, l'une des revendications principales de la société civile est c'est qu'il y ait de transparence dans la gouvernance du secteur. Cette revendication était justifiée, d'autant plus que des rapports de la Cour des comptes ont révélé des abus et des dérapages dans le secteur. Et quand la société civile revendique de la transparence et de la bonne gouvernance. Cela suppose que les autorités de régulation de gestion qui sont en même temps le ministère de l'industrie et l'ETAP communiquent ce qui doit être communiqué à l'opinion publique concernant les recettes et les rentrées des manons des hydrocarbures et leur impact sur la Caisse de Compensation. En l'absence de communication le flou persiste et l'opinion pourrait être manipulée et entraînée dans des campagnes telle que celle de « winou el pétrole ». On n'a pas partagé en tant qu'association cette campagne parce qu'elle était quelque part exagérée et il y avait de la mauvaise foi manifeste mais elle trouva de l'écho auprès de certaines franges de l'opinion en l'absence de communication de la part des intervenants. Donc je saisis cette occasion pour solliciter plus de communication en divulguant les données liées au secteur. En somme, je pense que la question posée au cours de ce déjeuner-débat donnent à réfléchir pour mieux agir.

M. SLIM BESBES HARMONISER LE CODE DES HYDROCARBURES AVEC L'ARTICLE 13 DE LA CONSTITUTION



On a une production qui décroît et une consommation qui s'accroît et surtout une surconsommation d'une ressource que nous ne maîtrisons pas, qui est le gaz. Tout ce qui concerne le conventionnel, la perspective est vers

le déficit qui s'accroît alors qu'il nous faut des alternatives sans parler du coût sur la balance commerciale sur le déficit budgétaire, etc. Car le déficit énergétique se traduit par un déficit commercial et par un déficit budgétaire puisque la matière est subventionnée, c'est diagnostic qui amène le gouvernement à mettre en place une stratégie : la maîtrise de la consommation par l'élimination progressive de la subvention surtout commençant par le secteur économique vers le consommateur jusqu'à arriver à la réalité des prix. L'ajustement automatique évite au budget de l'Etat de supporter le surcoût lorsque les prix flambent.

Autre relais de la stratégie : le mixage énergétique : Les ressources surconsommées que nous ne maîtrisons pas représentent 97% à peu près alors qu'on a depuis longtemps une politique d'encouragement d'énergie renouvelable.

Elle ne représente que 3% dans la structure de consommation donc la politique projetée est d'arriver en 2030 vers une structure 70-30. Ce gouvernement a suivi le même itinéraire 2020 ca sera 20-80 ou 12-88 à peu près

Déjà une première mise en œuvre. Donc il faut explorer les énergies renouvelables qui pour la Tunisie est en déficit structurel en matière d'énergie conventionnelle pourrait être une alternative.

Enfin, dernière alternative : pourquoi pas explorer l'énergie non conventionnelle ?

Cela demande un travail de pédagogie et de consensus national.

Pour l'année 2016, on profite, le bilan général est positif mais atténué par les éléments négatifs liés à la baisse de production, l'augmentation de consommation mais avec un cours de 40 dollars en moyenne, ça peut être bénéfique.

Dans le budget de subvention du prix de carburant qui atteint 3600, et maintenant 550 millions de dollar, donc un autre élément d'atténuation se présente : le cours de dollar qui a baissé le gain car avant en achetant 110 avec un cours de dollar 1.6 mais maintenant on achète avec 40 avec un cours de dollar plus que 2.

L'Assemblée Nationale a sorti une loi stratégique : l'autorisation de la production, commercialisation et exploitation par le secteur privé malgré la pression. Il y a un esprit corporatif qui omet l'esprit national malheureusement. Le politique voit de manière plus globale et coordonne entre les intérêts de tant le monde et il voit l'avenir.

Les partenaires de la STEG sont étrangers ou Tunisiens ? C'est ouvert pour les deux. Il y a une convention d'investissement, d'ailleurs la Cour Constitutionnelle l'a intégré dans l'article 13. Même le soleil et le vent qui font de l'énergie sont considérés ressources nationales. C'est un article qui permet au parlement de participer à la bonne gouvernance.

A court terme c'est difficile, mais il faut au moins harmoniser les textes du code des hydrocarbures avec

l'article 13 de la Constitution.

Il ne faudrait pas que ce soit un objet de tiraillement, mais avant tout l'intérêt national et l'intérêt du secteur doivent primer sur toute autre considération.

M. ABDELAZIZ- RASSAË **MISER SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES**



Le secteur de l'énergie est structurant de l'économie nationale et a été promoteur du développement économique et social de la Tunisie.

Je rappelle l'importance des gisements d'el Borma particulièrement. Aujourd'hui, quelles sont

les perspectives et comment faire pour promouvoir le secteur de l'énergie.

Plusieurs altérations se percutent ; le gaz naturel est une perspective positive et l'exploration en Tunisie n'a pas été réalisée de manière importante et qui permettent d'ouvrir de nouveaux horizons, plus profonds et prometteurs avec la problématique du gaz de schiste qui permettrait de solutionner ce gaz énergétique.

Ainsi le Pipe-line Algérie Tunisie Italie qui demain sera vide.

Je terminerai par l'importance des énergies renouvelables. Comme je l'ai dit, le pétrole et le champ d'el Borma ont joué un rôle dans le développement de la Tunisie. Les énergies renouvelables sont un vecteur de développement du secteur énergétique à long terme. Les entraves sont la faiblesse de l'administration. Elle doit être à l'écoute des investisseurs étrangers avec les bonnes solutions pour aller de l'avant.

M. RADHI MEDDEB : **REVOIR LA GOUVERNANCE DU SECTEUR**



La chambre a organisé ce déjeuner débat sur la situation du secteur des hydrocarbures en Tunisie avec sa réalité aujourd'hui et ses difficultés et ses perspectives dans un but de faire une série de propositions issues du débat à l'intention des pouvoirs publics. Ce

déjeuner-débat intervient à un moment difficile pour le

secteur, un moment qui est marqué par un déficit galopant de la production, entre production et consommation. Une consommation qui s'accroît régulièrement, une production qui chute et donc le déficit est devenu galopant à partir de 2011, mais ce débat intervient également à un moment où la gouvernance du secteur matières premières change en Tunisie et avec l'adoption de la nouvelle Constitution et son article 13 relatif à la gestion des ressources naturelles. Mais avec un environnement est également difficile à cause de l'évolution et de la chute brutale des prix du pétrole à l'échelle internationale. Si cette chute brutale est globalement un avantage pour la Tunisie en terme de balance commerciale, en terme de charge supportée par la Caisse Générale de Compensation, elle n'en est pas moins un handicap pour le secteur des hydrocarbures parce qu'elle met les prix à un niveau tellement bas qu'il devient peu rentable pour beaucoup d'intervenants extérieurs de continuer à travailler en Tunisie et en tout cas il devient peu rentable de continuer à investir dans la recherche d'exploitation et de développement. Donc à partir de là, il est important de poser une série de questions : comment faire ?, quelles stratégies adopter ? et comment sécuriser l'approvisionnement de la Tunisie durant les prochaines années. Comment faire pour que le mix électrique que nous avons choisi et qui est essentiellement basé sur le gaz oil, puisse continuer à bénéficier de ressources locales ?, comment faire pour assurer la sécurité énergétique du pays ? et comment faire pour assurer l'approvisionnement dans des bonnes conditions du pays ? Conditions de prix et

également conditions de sécurité des approvisionnements. Le débat d'aujourd'hui a permis de dégager plusieurs pistes à approfondir qui pourraient être autant d'éléments qui contribueraient à la définition et à la mise en place d'une stratégie nationale sur laquelle le gouvernement travaille déjà. Parmi ces pistes, il sera nécessaire de revoir la gouvernance du secteur en préparant et en adoptant un nouveau code des hydrocarbures qui tient en compte l'article 13 de la constitution, qui redéfinit le rôle des différents intervenants publics dans le secteur et notamment le ministère, de l'ETAP, de la STEG, de la Direction Générale de l'énergie.

Il sera également nécessaire probablement de travailler sur la constitution d'une autorité de régulation du secteur de l'énergie en Tunisie puisque de plus en plus, et notamment dans l'électricité, nous allons avoir d'autres opérateurs qui interviendront, et il y aura des questions d'arbitrage, des définitions de prix, des choses comme ça qui ne pourraient plus continuer à relever de l'opérateur public historique. Il va falloir également travailler sur des pistes d'amélioration du mix électrique, de l'approvisionnement en pétrole du pays, de l'approvisionnement en gaz. Dans tout cela, la démarche devrait être pragmatique, elle devra positionner la Tunisie dans son environnement international, partir de benchmark précis et objectif qui permet de savoir quels sont les avantages compétitifs de la Tunisie et comment on peut constituer de nouveaux avantages compétitifs éventuellement, de manière à sécuriser l'approvisionnement du pays dans de bonnes conditions.



*Nous réitérons nos remerciements
pour nos sponsors*



CTNCi



*Ravi de vous proposer cette
nouvelle mouture à votre
appréciation*

*Mongi Goaid
Secrétaire Général*

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'M. Goaid'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.